INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MERCREDI 8 MAI 2024, À 9 H 00 BOSSARD ARENA, GENERAL-GUISAN-STRASSE 4, 6300 ZOUG, SUISSE





Chères et chers actionnaires,

Avec des résultats records en 2023, le groupe Holcim est plus fort que jamais. Nous avons affiché des résultats inédits et un excellent profil de bénéfices, avec des marges en tête du secteur et un bilan solide, grâce à notre culture de la performance axée sur l'autonomisation et la responsabilité. Après avoir lancé la « Stratégie 2025 – Accélérer la croissance verte » en 2021, nous avons atteint nos objectifs financiers avec deux années d'avance.

En nous réorientant des volumes vers la valeur, nous sommes parvenus à intégrer les marchés les plus attrayants et les activités offrant les marges et les vecteurs de croissance les plus robustes, soutenus par nos marques et solutions de pointe dans la construction. Nous avons renforcé notre domination dans la durabilité en faisant de la décarbonation un vecteur de croissance rentable.

Des résultats records en 2023

Grâce à notre culture de la performance axée sur l'autonomisation, nos 63 448 collègues dans le monde entier ont produit des résultats records. Ils se sont surpassés afin de proposer des solutions de construction de pointe à notre clientèle avec nos marques leaders, d'ECOPact à Fuerte en passant par Elevate, qui représentent 30 pour cent de nos ventes nettes. Grâce à notre croissance interne rentable et étendue, nous avons atteint un solide profil de bénéfice avec une marge EBIT récurrente en tête du secteur à 17,6 pour cent et un flux de trésorerie disponible record à 3,7 milliards de francs suisses, tout en réduisant de 20 pour cent nos émissions de CO₂ sur les ventes nettes par rapport à 2022.



Développement sur les marchés les plus attrayants

Nous avons maintenu notre rythme de croissance élevé sur les marchés les plus attrayants, développant notre part des ventes nettes sur les marchés matures, de 55 pour cent en 2018 à 78 pour cent en 2023, tout en assurant une expansion rapide du segment Solutions & Products, de 9 pour cent à 21 pour cent des ventes nettes sur la même période.

En Amérique du Nord, nous avons presque doublé nos ventes nettes en trois ans, de 6 milliards de dollars à plus de 11 milliards de dollars. La région représente désormais 39 pour cent de nos ventes nettes. Notre entité indépendante en Amérique du Nord est idéalement positionnée pour jouer un rôle clé dans la réindustrialisation de la région, stimulée par les investissements dans les infrastructures : centres de données cruciaux pour l'IA, usines de batteries permettant la transition vers les véhicules électriques, ou encore plateformes logistiques de commerce électronique.

En Europe, nous avons fait de la décarbonation un vecteur de croissance rentable et lancé cette année nos objectifs de neutralité carbone, les plus ambitieux du secteur. Pour faire de la neutralité carbone du ciment une réalité à grande échelle durant cette décennie,

nous voulons proposer huit millions de tonnes de ciment entièrement décarboné par an d'ici à 2030, à mesure que nous renforcerons nos technologies de captage, d'utilisation et de stockage de carbone (CCUS). Six de nos projets en cours ont été sélectionnés pour des subventions du Fonds pour l'innovation de l'Union Européenne (UE) afin de capter cinq millions de tonnes de CO₂ par an d'ici à 2030.

Avec nos positions de marché solides en Amérique latine, nous avons affiché une croissance rentable de premier plan et joué un rôle central dans la modernisation et l'expansion des infrastructures de la région grâce à nos solutions de construction de pointe. Au Mexique par exemple, nous sommes au cœur de projets d'infrastructures de premier ordre, dont le train Maya, qui relie les principales villes de la péninsule du Yucatán, ou encore le barrage Libertad à Monterrey, qui sera le plus long barrage d'Amérique latine et qui utilise ECOPact. En Asie, au Moyen-Orient et en Afrique, nous avons brillé en termes de création de valeur et d'expansion des marges, tout en améliorant notre assise géographique. Nous avons enregistré une croissance rentable étendue sur des marchés à la pointe mondiale de l'urbanisation, et une performance solide sur la plupart des marchés les plus attrayants de la région, tels que l'Australie.

Nous avons continué de développer Solutions & Products avec 11 acquisitions stratégiques et créatrices de valeur, du système de toiture iconique Duro-Last aux États-Unis à la FDT Flachdach Technologie en Allemagne, et nous sommes devenus un leader mondial des systèmes avancés de toiture et d'isolation. Avec nos opérations de pointe et nos centres de R&D, nous réalisons 80 pour cent de nos ventes dans les systèmes de toitures commerciales afin d'accroître la valeur pour le client. Faisant de ce segment un moteur stable de croissance rentable, nous nous concentrons sur le marché de la réparation et de la rénovation – avec 70 pour cent des ventes nettes dans la réfection de toiture – tout en développant notre gamme de mortiers de pointe pour le marché européen de la rénovation.

Leader de la durabilité

Nous avons renforcé notre domination dans la durabilité en réduisant nos émissions de CO₂ sur les ventes nettes de 42 pour cent par rapport à 2020. À la pointe de la transition vers une construction soutenable via nos solutions innovantes, nous avons accéléré la croissance verte avec nos marques durables qui se chiffrent en milliards de francs suisses. Les ventes nettes du ciment ECOPlanet à faibles émissions de CO₂ ont atteint CHF 2.2 milliards, tandis que celles du béton ECOPact à faibles émissions se sont inscrites à CHF 1.1 milliard. Afin de stimuler la construction circulaire dans toutes les zones urbaines où nous opérons et de bâtir du neuf à partir de l'ancien, nous avons lancé notre plateforme technologique ECOCycle® et augmenté le recyclage des matériaux de construction et de démolition de 24 pour cent en glissement annuel.

Changements au sein de la direction

Beat Hess a décidé de se retirer de la présidence lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année dernière. Le Conseil d'Administration et moi-même remercions sincèrement Beat pour ses excellents services en tant que Président au cours des sept dernières années, au cours desquelles il a joué un rôle majeur dans la transformation réussie de l'entreprise tout en supervisant l'évolution du Conseil d'administration. Nos résultats records en 2023 montrent que Beat laisse le groupe Holcim plus fort que jamais.

J'ai l'honneur de me porter candidat à la réélection en tant que Président lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de cette année, et je suis très heureux que le Conseil ait nommé Miljan Gutovic pour me succéder en tant que Directeur général de Holcim à compter du 1er mai 2024. Depuis qu'il a rejoint Holcim en 2018, Miljan a animé avec succès deux régions du groupe, d'abord en tant que responsable Moyen-Orient et Afrique, puis dans son rôle actuel de responsable Europe et Excellence opérationnelle.

Miljan est un successeur hautement qualifié, qui a joué un rôle central dans la transformation réussie du groupe Holcim pour devenir le leader des solutions de construction innovantes et durables. Faisant de la décarbonation un vecteur de croissance rentable, il a renforcé nos activités via une rentabilité record en Europe, tout en concluant des transactions stratégiques et en constituant des équipes performantes.

Projet d'introduction en bourse de notre activité nord-américaine aux États-Unis

Après notre performance record en 2023, nous avons commencé l'année en annonçant notre souhait d'introduire en bourse notre activité nord-américaine aux États-Unis, afin d'atteindre un nouveau palier de croissance et de création de valeur. Nous possédons la solidité et l'envergure nécessaires pour créer deux champions régionaux et exploiter pleinement les opportunités de croissance de nos marchés

Notre activité de premier plan en Amérique du Nord se placera en tête des « pure players » de la région dans les solutions de construction. Après l'introduction en bourse, Holcim visera le renforcement de sa position de leader des solutions de construction innovantes et durables.

Avec leur domination du marché, les deux champions créeront une forte valeur grâce à leurs stratégies régionales, à leur allocation de capital ciblée, et à des équipes de direction totalement dédiées. Sur leurs marchés, ils joueront pour gagner et pour être les partenaires privilégiés de nos clients avec les solutions les plus avancées, tout en générant des rendements supérieurs pour les actionnaires.

Nos collaborateurs rendent cela possible

Nous devons les résultats records de Holcim à la passion et à l'expertise de nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'à leur esprit de conquête inarrêtable. Chaque jour, ils et elles concrétisent notre objectif sur tous nos marchés : bâtir le progrès pour les hommes et pour la planète.

Un environnement de travail sain revêt la plus haute importance pour nous toutes et tous, et je salue l'excellente contribution de nos collègues pour améliorer encore notre performance en termes de santé et de sécurité cette année. Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre notre objectif « zéro nuisance », et nous œuvrerons en ce sens en 2024.

Je veux adresser mes remerciements sincères à l'ensemble de nos collègues, qui se surpassent pour faire de Holcim la grande entreprise qu'elle est aujourd'hui, à la pointe de la transition vers la construction durable. J'espère que la lecture de notre rapport annuel sur les réalisations de nos équipes vous inspirera autant qu'elle m'inspire.

En 2024, nous nous engageons dans une nouvelle année de création de valeur et de résultats records pour l'ensemble de nos parties prenantes. Merci à vous, chers actionnaires, de la confiance que vous continuez à nous accorder à mesure que nous bâtissons le progrès ensemble.

JAN JENISCH

J. J.C

Président du Conseil d'administration et Directeur général

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport annuel, comptes annuels consolidés du Groupe, comptes annuels de Holcim SA, rapport de rémunération, rapport sur les éléments non financiers, rapport sur le climat ; rapports de l'organe de révision

1.1 Approbation du rapport annuel, des comptes annuels consolidés du Groupe et des comptes annuels de Holcim SA

Proposition du Conseil d'administration : approbation du rapport annuel, des comptes annuels consolidés du Groupe et des comptes annuels de Holcim SA.

Explication du Conseil d'administration : le Conseil d'administration est tenu par la loi de présenter pour chaque exercice le rapport annuel, les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels à l'Assemblée Générale Ordinaire pour approbation. L'organe de révision Ernst & Young SA, Zurich, a examiné les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels de Holcim SA, et recommande leur approbation.

1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération

Proposition du Conseil d'administration : acceptation du rapport de rémunération par un vote consultatif.

Explication du Conseil d'administration: les statuts prévoient que le Conseil d'administration doit présenter pour chaque exercice le rapport de rémunération à l'Assemblée Générale Ordinaire pour acceptation. L'organe de révision Ernst & Young SA, Zurich, a examiné le rapport de rémunération et confirmé sa conformité avec les dispositions légales. Des informations complémentaires sont disponibles dans la brochure « Votes sur les rémunérations » publiée sur le site Internet de Holcim: Holcim.com/agm.

1.3 Vote consultatif concernant le rapport sur les éléments non financiers

Proposition du Conseil d'administration : acceptation du rapport sur les éléments non financiers par un vote consultatif.

Explication du Conseil d'administration : conformément aux nouveaux art. 964a ss. du Code suisse des obligations, le groupe Holcim est tenu d'établir un rapport sur les éléments non financiers et de le présenter à l'Assemblée Générale à partir de l'exercice 2023. Les détails relatifs au respect de cette obligation figurent dans le rapport annuel intégré 2023 de Holcim, publié en anglais sur le site Internet de Holcim sous *Holcim.com*.

Le rapport de Holcim sur les éléments non financiers comprend les paragraphes figurant à la page 434 du rapport annuel intégré 2023 de Holcim, et le vote correspondant à ce point 1.3 de l'ordre du jour est par conséquent limité à ces paragraphes spécifiques. Ernst & Young SA, Zurich, a réalisé un audit économique sur l'obtention d'une assurance limitée concernant une sélection d'informations non financières à la page 418. Le rapport de l'auditeur indépendant est disponible à la page 416. Les paragraphes du rapport annuel intégré 2023 constituant le rapport de Holcim sur les éléments non financiers peuvent également être consultés en anglais dans la brochure « report on non-financial matters », sur le site Internet de Holcim sous *Holcim.com/agm*.

1.4 Vote consultatif concernant le rapport sur le climat

Proposition du Conseil d'administration : acceptation du rapport sur le climat par un vote consultatif.

Explication du Conseil d'administration : le Conseil d'administration estime que les actionnaires devraient avoir régulièrement un droit de regard concernant les questions climatiques et demande au travers d'un vote consultatif, comme les deux dernières années, votre soutien de la stratégie climatique de l'entreprise. Ce vote vient s'ajouter à celui concernant le rapport sur les éléments non financiers, lequel aborde également des questions liées au climat. La décarbonisation de Holcim en vue d'atteindre zéro émission nette constitue un point essentiel pour Holcim. C'est pourquoi les actionnaires de Holcim doivent pouvoir exprimer leur opinion sur la stratégie climatique présentée. Cela ne constitue en aucun cas un transfert de la responsabilité pour notre stratégie climatique, qui entre naturellement dans le domaine de responsabilité du Conseil d'administration. Toutes les informations relatives au climat figurent dans le rapport annuel intégré 2023 de Holcim, publié sur le site Internet de Holcim sous Holcim.com. Le rapport sur le climat est également disponible en anglais sur notre site Internet: Holcim.com/agm.

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

Proposition du Conseil d'administration : donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour leurs activités au cours de l'exercice 2023.

Explication du Conseil d'administration : en donnant décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction, les actionnaires et la Société déclarent qu'ils ne demanderont plus de comptes aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour les événements survenus durant l'exercice écoulé qui ont été portés à la connaissance de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Affectation du bénéfice résultant du bilan et distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports en capital

3.1 Affectation du bénéfice résultant du bilan

Proposition du Conseil d'administration: le Conseil d'administration propose de reporter à nouveau le bénéfice de CHF 17 139 millions résultant du bilan (composé du bénéfice non distribué de CHF 16 452 millions reporté de l'exercice précédent et du bénéfice net de CHF 687 millions de l'exercice 2023).

Explication du Conseil d'administration : en lieu et place d'un dividende prélevé sur le bénéfice résultant du bilan, le Conseil d'administration propose, au point 3.2 de l'ordre du jour une distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports en capital. De cette façon, l'intégralité du bénéfice résultant du bilan peut être reportée à nouveau.

3.2 Distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports en capital

Proposition du Conseil d'administration : le Conseil d'administration propose une distribution de CHF 2.80 par action nominative d'une valeur nominale de CHF 2.00 chacune à concurrence d'un montant plafonné à CHF 1 573 millions.

Holcim SA renonce à toute distribution en lien avec ses actions propres détenues au moment de la distribution.

Le dernier jour de négoce donnant droit à un dividende est prévu pour le 10 mai 2024 et le premier jour de négoce ex dividende des actions est prévu pour le 13 mai 2024. Le paiement est prévu pour le 16 mai 2024.

Explication du Conseil d'administration : une distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports en capital requiert une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Réélections et élections

4.1 Réélection de membres du Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration

Explication du Conseil d'administration: étant donné que le mandat des membres et du Président du Conseil d'administration s'achève à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire doit procéder à leur réélection. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire la réélection des membres suivants du Conseil d'administration, qui sont disponibles pour un mandat supplémentaire. Les informations sur le parcours professionnel des membres actuels du Conseil d'administration se trouvent dans la section relative à la gouvernance, au risque et à la rémunération du rapport annuel intégré 2023 de Holcim, ainsi que sur le site Internet de Holcim: Holcim.com/board-directors.

4.1.1 Réélection de Jan Jenisch en qualité de membre du Conseil d'administration et réélection en qualité de Président du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Jan Jenisch en qualité de membre du Conseil d'administration et réélection en qualité de Président du Conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.1.2 Réélection du Prof. Dr Philippe Block en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection du Prof. Dr Philippe Block en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.1.3 Réélection de Kim Fausing en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Kim Fausing en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.1.4 Réélection de Leanne Geale en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Leanne Geale en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.1.5 Réélection de Naina Lal Kidwai en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Naina Lal Kidwai en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.1.6 Réélection du Dr Ilias Läber en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection du Dr Ilias Läber en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.1.7 Réélection de Jürg Oleas en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Jürg Oleas en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.1.8 Réélection de Claudia Sender Ramirez en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Claudia Sender Ramirez en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.1.9 Réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.2 Élections de nouveaux membres au Conseil d'administration

4.2.1 Élection de Catrin Hinkel en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : élection de Catrin Hinkel en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.



Explication du Conseil d'administration : de nationalité allemande et née en 1969, Catrin Hinkel est titulaire d'un Bachelor of Arts obtenu auprès de l'European Partnership of Business Schools (ESB), à Reutlingen et à Londres.

Catrin Hinkel occupe le poste de Directeur général de Microsoft Switzerland depuis mai 2021. Forte de plus de 25 ans d'expérience dans le secteur des technologies acquise au sein de plusieurs entreprises et de diverses cultures, Catrin Hinkel est convaincue que la technologie apporte la solution à de nombreux défis, de l'innovation au développement durable.

Avant de rejoindre Microsoft, Catrin Hinkel a occupé des postes de direction chez Accenture, le dernier en date étant celui de Senior Managing Director, Europe Cloud First Strategy & Consulting Lead. Catrin Hinkel est reconnue pour son engagement en faveur de l'innovation numérique et elle a été citée par le magazine suisse BILANZ parmi les Digital Shapers 2022 de Suisse, et par Forbes DACH dans sa liste des femmes occupant un poste de haute direction dans le secteur de la technologie.

Elle est membre du Comité exécutif de Digital Switzerland, du Comité de l'association professionnelle ASUT et du conseil de surveillance du CISPA Helmholtz Center for Information Security.

Sa vaste connaissance du secteur des technologies, avec la transformation numérique comme priorité, permet à Catrin Hinkel d'apporter une expertise précieuse au Conseil d'administration de Holcim.

4.2.2 Élection de Michael H. McGarry en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : élection de Michael H. McGarry en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.



Explication du Conseil d'administration : Michael H. McGarry, né en 1958 et de nationalité américaine, possède un diplôme en construction mécanique de l'Université du Texas et a suivi l'Advanced Management Program de Harvard Business School.

Michael H. McGarry jouit d'une grande renommée en tant que dirigeant international expérimenté et a été Executive Chairman de PPG Industries (PPG) de janvier à octobre 2023, ainsi que Chairman et Chief Executive Officer de 2016 à 2022.

De 1981 à 2004, Michael H. McGarry a occupé des postes avec des niveaux de responsabilité toujours plus élevés dans toutes les régions de PPG. En 2004, il a été nommé Vice President pour le segment chlore-alcali et dérivés, puis en 2006 Vice President pour le segment revêtements en Europe et Managing Director de PPG Europe, et en 2008 Senior Vice President de la division Commodity Chemicals. Michael H. McGarry a été élu Executive Vice President en 2012, puis Chief Operating Officer en 2014. Après avoir été nommé Président et Chief Operating Officer en mars 2015, il a intégré le Conseil d'administration de PPG en juillet puis été élu Président et Directeur général en septembre 2015.

Ses autres mandats incluent un siège au Conseil d'administration de United States Steel Corporation et à celui de Shin-Etsu Chemical Co., Ltd., Tokyo, Japon.

Grâce à sa connaissance approfondie du marché de la chimie et notamment de la chimie de spécialité, ainsi qu'à sa longue expérience dans l'industrie internationale, Michael H. McGarry apporte une expertise précieuse au Conseil d'administration de Holcim.

4.3 Réélections de membres du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Explication du Conseil d'administration: étant donné que le mandat des membres du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance s'achève à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire doit procéder à leur réélection.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire la réélection des membres actuels du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour un mandat supplémentaire.

4.3.1 Réélection du Dr Ilias Läber en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration : réélection du Dr Ilias Läber en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.3.2 Réélection de Jürg Oleas en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Jürg Oleas en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.3.3 Réélection de Claudia Sender Ramirez en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Claudia Sender Ramirez en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.3.4 Réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour un mandat supplémentaire d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

- 4.4 Élection d'un nouveau membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance
- 4.4.1 Élection de Michael H. McGarry en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration : élection de Michael H. McGarry en qualité de membre du Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

4.5 Réélection de l'organe de révision et réélection de la représentante indépendante

4.5.1 Réélection de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration : confier le mandat d'organe de révision pour l'exercice 2024 à Ernst & Young SA, Zurich, Suisse.

Explication du Conseil d'administration : conformément aux statuts, l'organe de révision doit être élu chaque année par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ernst & Young SA, Zurich, a confirmé disposer de l'indépendance requise pour exercer ce mandat.

4.5.2 Réélection de la représentante indépendante

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Dr Sabine Burkhalter Kaimakliotis de Voser Avocats, Stadtturmstrasse 19, 5401 Baden, Suisse, en qualité de représentante indépendante pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

Explication du Conseil d'administration : la loi prévoit que l'Assemblée Générale Ordinaire doit élire la représentante indépendante chaque année. Dr Sabine Burkhalter Kaimakliotis a confirmé disposer de l'indépendance requise pour exercer ce mandat.

Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction

5.1 Rémunération du Conseil d'administration pour le prochain mandat

Proposition du Conseil d'administration : approbation du montant total maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 à l'Assemblée Générale Ordinaire 2025, de CHF 6 500 000.

Explication du Conseil d'administration: la loi prévoit que la rémunération des membres du Conseil d'administration est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Des informations complémentaires sont disponibles dans la brochure « Votes sur les rémunérations » publiée sur le site Internet de Holcim: Holcim.com/agm.

5.2 Rémunération de la Direction pour l'exercice 2025

Proposition du Conseil d'administration : approbation du montant total maximum de la rémunération de la Direction pour l'exercice 2025 de CHF 36 000 000.

Explication du Conseil d'administration : la loi prévoit que la rémunération de la Direction est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Des informations complémentaires sont disponibles dans la brochure « Votes sur les rémunérations » publiée sur le site Internet de Holcim : *Holcim.com/agm*.

Holcim SA JAN JENISCH

Président du Conseil d'administration et Directeur général Zoug, le 12 avril 2024

(Le texte original allemand tel que publié dans la Feuille officielle suisse du commerce fait foi.)

DOCUMENTATION ET INSTRUCTIONS DE VOTE



Documentation

Sur demande écrite (voir le formulaire ci-joint), un extrait du rapport annuel sera envoyé par courrier aux actionnaires à partir du 24 avril 2024. Cet extrait fait partie intégrante du rapport annuel intégré 2023 de Holcim. Cette version imprimée est disponible en anglais et en allemand.

Le rapport annuel intégré 2023 complet (en anglais uniquement) qui comprend le rapport annuel, les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels de Holcim SA, ainsi que le rapport de rémunération, le rapport sur les éléments non financiers, le rapport sur le climat, les rapports de l'organe de révision et la proposition d'affectation du bénéfice résultant du bilan peuvent être consultés sur Holcim.com.



Admission à l'Assemblée Générale Ordinaire

Sur demande écrite, les actionnaires recevront une carte d'admission avant l'Assemblée Générale Ordinaire. Les actionnaires inscrits au registre des actions en tant qu'actionnaires de Holcim SA avec droit de vote au 29 avril 2024 ont le droit de voter.

Les cartes d'admission seront envoyées à partir du 30 avril 2024.

L'inscription au registre des actions n'a pas d'effet sur le négoce des actions par les actionnaires avant, pendant et après l'Assemblée Générale Ordinaire.



Octroi d'une procuration

Les actionnaires qui ne peuvent participer en personne à l'Assemblée Générale Ordinaire ont la possibilité de se faire représenter par une personne tierce ou par la représentante indépendante, Dr Sabine Burkhalter Kaimakliotis de Voser Avocats, Stadtturmstrasse 19, 5401 Baden, Suisse. Le formulaire de procuration ci-joint est fourni à cette fin.



Octroi par voie électronique d'une procuration et d'instructions à la représentante indépendante

Les actionnaires peuvent voter par voie électronique sur *Holcim.com/agm* en donnant procuration à la représentante indépendante et en lui transmettant leurs instructions par voie électronique.

Les identifiants d'accès requis figurent dans les documents de convocation fournis aux actionnaires.

Le portail d'e-voting GVMANAGER Online est utilisé et la société Devigus AG assiste la représentante indépendante. Les actionnaires peuvent communiquer leurs instructions de vote par voie électronique et modifier les instructions déjà données jusqu'au 6 mai 2024, à 23 h 59 au plus tard.



Demande d'intervention orale

Les actionnaires souhaitant prendre la parole pendant l'Assemblée Générale sont priés de se signaler avant le début de cette dernière auprès du guichet de demande d'intervention orale situé près de l'estrade.



Interprétation simultanée

L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra en allemand et en partie en anglais. Elle fera l'objet d'une interprétation simultanée en allemand, anglais et français.



Vestiaire

Les sacs à dos, parapluies, grands sacs et autres objets encombrants sont à déposer au vestiaire.



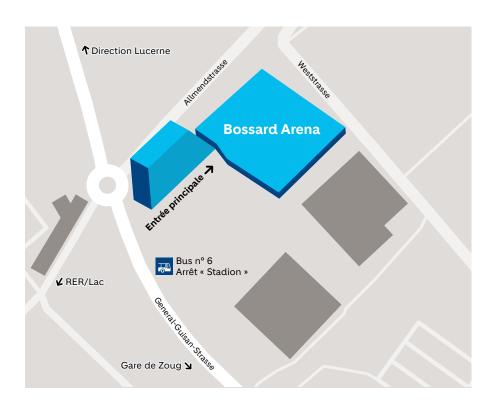
Accès

Les actionnaires sont priés de privilégier les transports en commun car le site de la Bossard Arena de Zoug n'offre que peu de possibilités de stationnement (payant).



Live webcast

L'Assemblée Générale Ordinaire sera diffusée en direct sur Internet, sur le site *Holcim.com/agm*.



La ligne de bus n° 6 effectue le trajet de la gare de Zoug à l'arrêt « Stadion », qui se trouve à proximité immédiate de la Bossard Arena.

HOLCIM SA

Grafenauweg 10 6300 Zoug Suisse

communications@holcim.com Holcim.com

